

---

[Imprimer](#)

## **Appel à projet : Briques technologiques et démonstrateurs hydrogène**

Image

---

**Objectif :**

Soutenir des travaux d'innovation, permettant de développer ou d'améliorer les composants et systèmes liés à la production, au transport d'hydrogène et à ses usages.

Ces travaux seront portés par une ou plusieurs entreprises, pour développer un équipement, un produit ou un service, ou bien réaliser un démonstrateur sur le territoire national mettant en œuvre de l'hydrogène, dans une perspective de transition écologique et énergétique et de structuration de la filière.

Les projets devront s'inscrire dans au moins un des quatre axes présentés ci-après :

- 
- Axe 1 - Briques technologiques : composants et systèmes innovants
  - Axe 2 - Pilotes (ou premières commerciales) innovants industriels et réseaux, fourniture temporaire ou localisée d'énergie
  - Axe 3 - Conception et démonstration de nouveaux véhicules
  - Axe 4 – Grands démonstrateurs d'électrolyse

L'appel à projets est ouvert au fil de l'eau à compter du 14 octobre 2020 jusqu'au 31 décembre 2022. Une révision du cahier des charges pourra avoir lieu au moins annuellement.

L'ADEME se réserve le droit de clore l'appel à projets avant cette date, notamment en raison du niveau de consommation de l'enveloppe allouée. Les informations actualisées seront publiées sur le site de l'appel à projet.

Pour toute demande d'information ainsi que pour organiser une réunion de pré-dépôt, le porteur doit contacter l'ADEME à l'adresse suivante : [aap.h2@ademe.fr](mailto:aap.h2@ademe.fr)

### **Région(s) ou pays concerné(s)**

National

### **Pour en savoir plus**

- [Cahier des charges de l'AAP \(pdf - 708,81 Ko\)](#)

Toute l'info sur : <https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20201...>